

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 15
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 4 avril 2024
Date d'affichage : 19 avril 2024

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril 2024 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : VALLET Sonia, LUCIDARME Christine, MOHAMMED Abdallah, HENNING Virginie, DERON Fabrice, BARELLE Bernard, BENOIST Louis, CAULIER Claudette, POIRET Christian, THULLIER Florence, MILCENT-VION Catherine, HALUT Xavier, LAGANA Dominique (arrivée à 19H15), BOITEL Bruno, TAILLART Chloé.

Excusés : POIRET Fabien (procuration à Christian POIRET)
BONTE François (procuration à Bernard BARELLE)

Secrétaire de séance : TAILLART Chloé

Également présents : JAKOBOWSKI Vincent, GRZEMBKA Valérie

Tarifs accueils collectifs de mineurs (ACM) - été 2024

Comme chaque année, l'accueil collectif de mineurs de Flers-en-Escrebieux accueillera les enfants de Lauwin-Planque durant les sessions de juillet et août 2024.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés par Flers-en-Escrebieux sont fixés en 2024 à :
22 €/enfant/jour (2023 le tarif était de 20€/enfant/jour).

Madame le Maire propose au conseil municipal de délibérer et de :

- l'autoriser à signer la convention avec la commune de Flers-en-Escrebieux,
- de fixer la participation financière des familles de la façon suivante (barème identique à celui de 2023) :

Session	Coût facturé à la commune	Impôts compris entre 0 et 915 €	Impôts compris entre 915 et 1 524 €	Impôts ≥1524 €
Par semaine	22 €/jour	5,80 €/jour	6,60 €/jour	7,80 €/jour
Camping	+ 4 €/jour	+ 4 €/jour	+ 4 €/jour	+ 4 €/jour

- de fixer les frais de repas comme suit :

- 4,35 € par repas (coût facturé à la commune par SOLAREST : 7,08 € TTC, 6,22 € TTC en 2023)
- 1,45 € par repas pour les familles avec de faibles ressources, après étude du dossier.

Pour :	A l'unanimité
Contre :	
Abstention :	



Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque

